

Alain CADIX
Président de l'Afdet



Un numéro de la revue dédié à quatre projets majeurs de réforme de la formation

Le gouvernement a ouvert un vaste chantier de rénovation de notre système de formation, initiale et continue. Pas moins de quatre projets majeurs ont été initiés simultanément. Ils sont suffisamment importants pour que nous leur consacrons un numéro entier de notre revue.

Pour chacun d'eux nous avons retenu la même structure de présentation : le projet gouvernemental*, les analyses et recommandations de l'Afdet, des libres propos d'experts reconnus du domaine.

Dans ses analyses, l'Afdet a essayé d'anticiper les effets de chacun de ces projets sur les parcours des jeunes et des actifs ; elle a examiné la compatibilité entre eux (c'est particulièrement important pour l'apprentissage, voie de formation initiale, projet du ministère du Travail et pour la voie professionnelle scolaire, projet du ministère de l'Éducation nationale).

Évidemment (ça l'Afdet ne peut le prévoir), le succès de ces projets dépendra des moyens qui seront mobilisés pour leur mise en œuvre et du contexte politique et social dans lequel ces projets s'inséreront. Cela dépendra aussi de la réactivité du système pour pallier à temps des dysfonctionnements éventuels qui seraient non anticipés ou non «anticipables».

Leur réussite ne dépendra pas que de l'État qui les porte aujourd'hui. Les régions et les branches professionnelles sont directement impliquées ou mises à contribution pour deux d'entre eux au moins. C'est donc de la bonne intelligence des trois parties prenantes que dépendra leur sort. Il nous semble que l'intérêt bien compris des jeunes et des actifs les oblige.

Il est d'ores et déjà évident que ces projets appellent beaucoup de pédagogie pour préparer et accompagner leur implantation. Nous espérons que ce numéro de la revue y contribuera.

Bonne lecture !

* Dans le cas de la voie professionnelle scolaire, il ne s'agit pas du projet gouvernemental à proprement parler, il n'est pas connu au moment où nous bouclons ce numéro, mais du rapport de C. Calvez et R. Marcon qui ouvre la voie de cette réforme.